



Assemblée générale

Distr. générale
2 février 2021
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Sainte-Hélène

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Page</i>
Le territoire en bref	3
I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique	5
II. Budget	6
III. Situation économique	6
A. Généralités	6
B. Développement	6
C. Pêche et agriculture	7
D. Transports et services d'utilité publique	7
E. Banques et crédit	8
F. Tourisme	9
IV. Situation sociale	9
A. Généralités	9
B. Emploi	10
C. Éducation	11

Note : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du Gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 9 décembre 2020 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs, à l'adresse suivante : <https://www.un.org/dppa/decolonization/fr/documents/workingpaper>.



D.	Environnement	12
V.	Île de l'Ascension	12
A.	Statut constitutionnel et politique	12
B.	Situation économique et sociale.....	13
C.	Environnement	14
VI.	Tristan da Cunha	14
A.	Statut constitutionnel et politique	14
B.	Situation économique et sociale.....	15
C.	Environnement	16
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	16
VIII.	Statut futur du territoire	17
A.	Position du Gouvernement du territoire	17
B.	Position de la Puissance administrante	17
IX.	Décisions prises par l'Assemblée générale	18
Annexe		
	Carte de Sainte-Hélène	20

Le territoire en bref

Territoire : Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha forment un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Représentant de la Puissance administrante : Gouverneur Philip Rushbrook (depuis mai 2019)

Situation géographique : Située dans l'Atlantique Sud, à environ 1 900 kilomètres de l'Angola et 2 900 kilomètres du Brésil, Sainte-Hélène est une petite île volcanique. L'île de l'Ascension est située à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Sainte-Hélène et Tristan da Cunha et les autres îlots à environ 2 400 kilomètres au sud.

Superficie : Les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension et l'archipel de Tristan da Cunha ont une superficie totale de 310 kilomètres carrés.

Zone économique exclusive : 1 641 294 kilomètres carrés

Population : Sainte-Hélène : 4 512 habitants (octobre 2020) ; Ascension : 806 habitants (estimations de janvier 2020) ; Tristan da Cunha : 244 habitants (novembre 2020)

Espérance de vie à la naissance : 77 ans [femmes : 81 ans ; hommes : 75 ans (2019)]

Langue : Anglais

Capitale : Jamestown (Sainte-Hélène), Georgetown (Ascension), Edinburgh of the Seven Seas (Tristan da Cunha)

Principaux partis politiques : Aucun

Élections : Dernières élections : Sainte-Hélène : novembre 2019 (élections partielles) ; Ascension : septembre 2019 ; Tristan da Cunha : mars 2019

Parlement : Conseil législatif monocaméral sur Sainte-Hélène (15 sièges, 12 membres élus ; 20 % des 15 sièges, ainsi que le poste de vice-présidente, sont occupés par une femme). En vertu de la Constitution de 2009, le Gouverneur est habilité à promulguer des lois pour Ascension et Tristan da Cunha après consultation avec le Conseil de l'île.

Produit intérieur brut (PIB) par habitant : 8 230 livres (Sainte-Hélène, 2018/19). D'après la Puissance administrante, Ascension n'ayant pas de population permanente, il est impossible de calculer le produit intérieur brut par habitant. On ne dispose pas de données pour Tristan da Cunha.

Économie : Recettes d'exportation tirées du tourisme, de la pêche, du café et de la vente de pièces de monnaie et de timbres-poste commémoratifs. Les services publics à Sainte-Hélène sont financés par les impôts sur le revenu, les droits de douane et l'aide financière du Royaume-Uni et reposent sur la vente de poisson et de grains de café ainsi que sur le tourisme (visas d'entrée, écotourisme). Ascension reçoit une aide financière du Royaume-Uni pour le développement de ses infrastructures critiques et tire la majorité de ses recettes des impôts sur le revenu et sur les sociétés, auxquelles il faut ajouter les recettes provenant de la vente de timbres et de pièces de monnaie, de l'artisanat et du tourisme. Tristan da Cunha bénéficie aussi d'une certaine aide financière du Royaume-Uni destinée au développement des infrastructures, au financement de postes dans le domaine de l'éducation, aux soins de santé et à la formation des

fonctionnaires. Ses principales sources de recettes sont la pêche, les timbres et les pièces de monnaie.

Taux de chômage : 2,8 % (recensement de 2016). À l'exception des enfants, des époux et des conjoints, les personnes désirant rester sur l'île de l'Ascension doivent avoir un emploi. Le plein emploi a été atteint dans l'archipel de Tristan da Cunha.

Monnaies : Livre de Sainte-Hélène, dont le cours est aligné sur celui de la livre sterling (Sainte-Hélène et Ascension) ; Livre sterling (Tristan da Cunha).

Aperçu historique : L'île de Sainte-Hélène, qui aurait été découverte en 1502 par un navigateur espagnol à la solde du Portugal, devient, à la fin du XVI^e siècle, un port d'escale pour les navires partant d'Europe à destination des Indes orientales. En 1633, les Pays-Bas l'annexent sans toutefois l'occuper. En 1659, la Compagnie britannique des Indes orientales en prend possession et s'y installe, deux ans après que le lord-protecteur du Commonwealth, Oliver Cromwell, lui a octroyé l'autorisation de gouverner l'île par le truchement d'une charte. Elle devient officiellement une colonie de la Couronne en 1833, un territoire britannique dépendant en 1981 et un territoire britannique d'outre-mer en 2002.

I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique

1. L'actuelle Constitution de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, entrée en vigueur en septembre 2009, garantit le respect des droits humains et des libertés fondamentales. Elle a donné lieu à un changement de nom du territoire : « Sainte-Hélène et dépendances » est devenu « Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha », et a conféré le même statut aux trois îles. Le chef de gouvernement du territoire est le Gouverneur, qui est nommé par la Couronne britannique. La Constitution en vigueur le contraint davantage que la précédente à prendre des décisions avec l'assentiment des conseillers élus. La loi de 2002 intitulée *British Overseas Territories Act* prévoit que les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer peuvent devenir citoyens britanniques à certaines conditions.

2. Le Conseil législatif de Sainte-Hélène se compose d'un président, d'une vice-présidente, de trois membres *ex officio* (la Secrétaire générale, le Secrétaire aux finances et le Procureur général) et de 12 membres élus. Le Conseil exécutif, présidé par le Gouverneur, se compose des membres *ex officio* et de cinq membres élus du Conseil législatif. Les membres *ex officio* ne votent dans aucun des deux organes. Les élections sont organisées selon les principes du vote à bulletin secret et du suffrage universel et ont lieu au moins tous les quatre ans. L'âge de la majorité électorale est de 17 ans.

3. La Constitution de 2009 renforce l'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif. L'appareil judiciaire comprend une cour d'appel et une cour suprême, ainsi que des juridictions inférieures (à l'heure actuelle, un tribunal de première instance et un tribunal du travail, dont le rôle est de statuer sur les litiges en matière d'emploi ; d'autres peuvent être créées par ordonnance) et un service médico-légal ayant pour mission d'enquêter en cas de décès soudain ou suspect. L'instance de dernier ressort est le Comité judiciaire du Conseil privé, qui n'est saisi que dans des circonstances précises. La Commission des médias, créée par ordonnance, est chargée de traiter les plaintes concernant les infractions au code de bonnes pratiques des médias.

4. Le 6 novembre 2018, le Gouvernement de Sainte-Hélène a présenté une déposition écrite à la Commission des affaires étrangères de la Chambre des communes du Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, dans le cadre de l'enquête intitulée « L'avenir des territoires britanniques d'outre-mer ». Dans ce document, le Gouvernement du territoire a communiqué des informations sur les questions suivantes : la relation entre Sainte-Hélène et le Royaume-Uni ; le financement des territoires d'outre-mer ; les atouts et faiblesses du territoire, notamment la richesse écologique, les effets des phénomènes météorologiques extrêmes, et les ressources naturelles telles que les minéraux et les poissons. Des dépositions écrites ont également été présentées par les membres élus du Conseil législatif de Sainte-Hélène, l'Association de tourisme de Sainte-Hélène, la Chambre de Commerce de Sainte-Hélène et la Commission pour l'égalité et les droits de l'homme. Le 5 décembre 2018, Derek Thomas, membre du Conseil législatif de Sainte-Hélène, s'est exprimé devant la Commission des affaires étrangères.

5. À la demande du Conseil législatif et du Conseil exécutif, un examen de la gouvernance politique a été réalisé en 2019 et 2020, ce qui a donné lieu à deux rapports, publiés en décembre 2019 et mars 2020. L'examen portait sur les acteurs du système de gouvernance politique actuel et leurs attributions, ainsi que sur les raisons qui pourraient exister de modifier ce système. Le 3 août 2020, la Commission de la gouvernance établie par le Gouverneur pour étudier et définir les possibilités d'améliorer le système de gouvernance à l'échelle locale a présenté son rapport au

Conseil législatif. Par la suite, le Conseil législatif a tenu une consultation publique afin d'obtenir l'opinion et des commentaires du grand public sur les deux systèmes de gouvernance possibles issus de l'examen, à savoir le système de comités révisé et le système ministériel. Le comité pour le progrès, établi par le Conseil législatif le 16 octobre 2020, a présenté son rapport le 22 décembre 2020.

II. Budget

6. Sainte-Hélène n'ayant pas une assiette fiscale suffisante, en raison notamment de l'émigration et du vieillissement de sa population, elle est largement tributaire de l'aide financière du Royaume-Uni. L'Union européenne lui apporte également un soutien budgétaire aux fins du développement des infrastructures. Selon la Puissance administrante, le total de l'aide financière apportée par le Gouvernement du Royaume-Uni est passé de 31,85 millions de livres pour l'exercice 2019/20 à 34,3 millions de livres pour l'exercice 2020/21 (dont une aide de 3 millions à la préparation à la pandémie de maladie à coronavirus 2019).

III. Situation économique

A. Généralités

7. Entre 2009 et 2017, Sainte-Hélène a gagné 10 places dans le classement de l'indice de développement humain grâce à la croissance significative de ses revenus (catégorie dans laquelle elle a gagné 23 places). La fonction publique est le premier pourvoyeur d'emplois à Sainte-Hélène, suivi par le secteur du commerce de détail et des services. La pêche, l'élevage et la vente de produits d'artisanat sont également des sources de revenus pour la population locale. Selon la Puissance administrante, si le taux de chômage est actuellement très faible, la productivité du travail est préoccupante. Depuis l'achèvement de l'aéroport, la hausse des salaires à Sainte-Hélène n'a pas suivi l'inflation, de manière générale, ce qui a entraîné une légère baisse en termes réels. En 2018/19, le revenu national brut médian pour les employés à temps plein était de 8 410 livres, soit une baisse réelle de 0,9 % par rapport à l'année précédente. Le coût de la vie est considéré comme élevé, étant donné que la plupart des biens doivent être importés. Des facteurs externes, dont le taux de change entre la livre et le rand sud-africain, les tarifs du fret maritime et l'inflation au Royaume-Uni, jouent beaucoup sur les prix. En 2019, l'inflation s'élevait en moyenne à 3,3 %. L'ouverture de l'aéroport aux vols commerciaux en octobre 2017 a entraîné un afflux de touristes ; en 2019, le montant des dépenses des visiteurs à Sainte-Hélène (catégorie qui comprend à la fois les touristes et les membres de la diaspora rendant visite à leurs familles et amis) s'est établi entre 4,9 et 6,1 millions de livres. Sainte-Hélène cherche activement à accroître son offre touristique en s'ouvrant à l'international et en soutenant les prestataires locaux, mais cela prendra du temps. Les deux principales sources d'importation du territoire sont l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni. En 2019/20, la valeur des exportations de biens a atteint un montant de 0,35 million de livres, les produits exportés étant essentiellement le poisson (0,29 million de livres) et le café (0,06 million de livres).

B. Développement

8. Selon la Puissance administrante, le territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha remplit les conditions requises pour bénéficier d'une aide budgétaire de l'Union européenne par l'intermédiaire du onzième Fonds européen de

développement. Le onzième Fonds européen de développement prévoyait une enveloppe de 21,5 millions d'euros pour le territoire pour la période 2014-2020 ; ce dernier a récemment été informé qu'un financement additionnel de 0,61 million d'euros, provenant de la réserve B, pourrait s'y ajouter. Le 20 juin 2018, Sainte-Hélène a conclu une convention de financement relative à la répartition des dotations territoriales du onzième Fonds européen de développement. À ce jour, Sainte-Hélène a reçu 19,5 millions d'euros aux fins du financement de la mise en œuvre de sa stratégie numérique, notamment l'installation d'un câble sous-marin qui permettra d'avoir une connexion Internet plus rapide et plus fiable sur l'île. L'île d'Ascension et l'archipel de Tristan da Cunha recevront également une partie du financement. Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha sont toujours habilitées à soumettre des demandes de financement au titre de différents programmes, comme Erasmus+. En 2019, le Ministère du développement international a lancé un programme d'investissement dans le développement économique d'un montant pouvant atteindre 30 millions de livres sur six ans, axé sur des projets d'investissement qui soutiennent le développement économique de Sainte-Hélène.

9. Le 1^{er} mai 2018, le Conseil exécutif a approuvé le Plan de développement économique durable 2018-2028, qui est centré sur l'amélioration du niveau de vie et de la qualité de la vie dans le territoire.

C. Pêche et agriculture

10. La pêche est un secteur important de l'économie de Sainte-Hélène. En 2019, 329,3 tonnes de poisson ont été achetées, contre 269,1 tonnes au cours de l'exercice 2018/19. Selon la Puissance administrante, la baisse du volume de poissons pêchés s'explique en partie par l'appauvrissement des ressources halieutiques et par l'irrégularité des pêches. Cinquante-quatre (54) tonnes métriques de poissons ont été vendues localement et 186 exportées. Par ailleurs, l'île a exporté 1 140,5 kilogrammes de café arabica de la variété Green-Tipped Bourbon durant la période 2019/20.

11. Lors du recensement du bétail mené en 2017, 952 bovins, 1 597 moutons, 593 cochons, 924 chèvres, 19 ânes et 5 457 poulets ont été décomptés. En 2019, la production locale s'élevait à 66,5 tonnes de viande porcine, 2,2 tonnes de viande ovine et 27,6 tonnes de viande bovine.

D. Transports et services d'utilité publique

12. L'accès à Sainte-Hélène se fait principalement par son aéroport. Un service aérien commercial hebdomadaire depuis l'Afrique du Sud a débuté le 14 octobre 2017 et assure le transport de passagers et le fret. En 2018, des vols commerciaux supplémentaires ont été prévus pour la haute saison. En temps normal, un vol relie chaque mois Sainte-Hélène et Ascension. Sainte-Hélène reçoit également d'autres vols, tels que des vols affrétés par des particuliers et des vols d'évacuation sanitaire.

13. Selon la Puissance administrante, aucun vol commercial à destination de Sainte-Hélène ou entre Sainte-Hélène et Ascension n'a été prévu depuis mars 2020, du fait des restrictions imposés aux vols depuis ou vers l'Afrique du Sud en raison de la crise sanitaire. Avec l'aide de la Puissance administrante, le Gouvernement de Sainte-Hélène a affrété des vols entre le Royaume-Uni et Sainte-Hélène, ainsi qu'entre Sainte-Hélène et Ascension, afin de maintenir l'accès aux îles. Un plan est en cours d'élaboration pour la reprise du service commercial dès que les conditions le permettront.

14. Un bateau destiné au transport de marchandises, le MV *Helena*, assure un service de fret régulier vers l'île et dessert Ascension quatre fois par an. Le territoire compte environ 166 kilomètres de routes à revêtement dur (116 km à Sainte-Hélène, 40 km à Ascension et 10 km à Tristan da Cunha) et 30 kilomètres de pistes (20 km à Sainte-Hélène et 10 km à Tristan da Cunha).

15. L'île de Sainte-Hélène a deux stations de radio locales et une chaîne de télévision par satellite retransmise par voie terrestre. Ascension dispose d'une station de radio locale, qui capte les émissions relayées depuis l'île de Sainte-Hélène et reçoit les émissions des services audiovisuels des forces britanniques et de la télévision de l'armée américaine. Tristan da Cunha a une station de radio locale et les émissions de télévision et de radio lui sont transmises par le service de radiodiffusion des forces britanniques. En décembre 2019, le Gouvernement du territoire a annoncé la signature d'un contrat avec un fournisseur en vue de connecter l'île à un câble de communication sous-marin et d'assurer ainsi une connexion haut débit. Selon le Gouvernement, l'objectif est d'installer le câble sur le territoire d'ici au début de l'année 2022 pour permettre une connexion à Internet à haut débit.

16. Selon la Puissance administrante, la procédure de passation de marché pour l'achat d'électricité a été menée à son terme, l'accord d'achat d'énergie ayant été signé en mai 2020 par un fournisseur d'énergie renouvelable et une société locale de services publics de distribution. Les autorisations nécessaires à l'agrandissement d'une centrale électrique solaire et à la construction d'installations de stockage de l'énergie et de trois turbines éoliennes ont déjà été accordées. Les conditions définitives étaient en cours d'élaboration et devaient être remplies le 9 janvier 2021 au plus tard, date à laquelle le financement devait être débloqué et les commandes passées.

17. Selon la Puissance administrante, la pénurie d'eau que le territoire a connue en 2019 s'est poursuivie durant les premiers mois de 2020. Cependant, contrairement à ce qu'il s'était passé lors de précédentes pénuries, les réservoirs se sont peu à peu remplis, la consommation ayant baissé et une nouvelle canalisation permettant d'utiliser l'eau d'un puits qui avait servi pendant la construction de l'aéroport. Lorsqu'il a plu, les réservoirs se sont rapidement remplis ; en décembre 2020, ils étaient pleins à 100 %. L'île met en place une stratégie de gestion de l'eau qui a fait l'objet d'une consultation publique et qui devrait être approuvée par les autorités politiques au cours des prochains mois.

E. Banques et crédit

18. Il n'y a qu'une institution bancaire à Sainte-Hélène : la Bank of Saint Helena. Cette dernière fournit des services bancaires de base et des services financiers connexes sur les îles de Sainte-Hélène et, par l'intermédiaire de sa succursale, d'Ascension. Un service local de cartes de débit a été mis en place en décembre 2017.

19. En mai 2018, le Parlement britannique a adopté une loi intitulée *Sanctions and Anti-Money Laundering Act*, aux termes de laquelle le ou la Secrétaire d'État doit faire tout ce qui est raisonnablement possible pour aider les gouvernements des territoires d'outre-mer à établir un registre public des bénéficiaires effectifs des sociétés immatriculées dans leur juridiction et à préparer, d'ici au 31 décembre 2020, un projet d'ordonnance imposant à tout territoire d'outre-mer qui ne l'aurait pas encore fait d'ouvrir un tel registre. Depuis, l'échéance a été reportée à 2023. Le 15 juillet 2020, le Gouvernement britannique a accueilli avec satisfaction les déclarations dans lesquelles huit territoires d'outre-mer, dont Sainte-Hélène, se sont engagés à améliorer la transparence des services financiers en annonçant qu'ils allaient établir des registres publics des bénéficiaires effectifs des sociétés.

F. Tourisme

20. La Puissance administrante et le Gouvernement de Sainte-Hélène ont souligné l'importance du nouvel aéroport, qui ouvre de nouvelles perspectives économiques pour l'île et contribuera à promouvoir le tourisme. Le territoire ne manque pas d'atouts pour attirer les visiteurs, notamment la beauté rude et sauvage de ses paysages, sa faune exceptionnelle et ses sites historiques, tels que la Longwood House et le tombeau de Napoléon Bonaparte. Depuis l'ouverture de l'aéroport aux vols commerciaux il y a trois ans, 10 335 passagers sont arrivés par avion : 6 357 étaient des vacanciers, dont 2 936 Saint-Héléniens venus rendre visite à leur famille et à leurs amis, et 3 421 étaient des touristes. Avant que la COVID-19 ne perturbe cette desserte, des vols étaient assurés chaque semaine à destination de Johannesburg (Afrique du Sud) et un vol supplémentaire était ajouté entre décembre et février à destination du Cap. En temps normal, un vol relie chaque mois Sainte-Hélène et Ascension. En 2019, 178 yachts sont arrivés, transportant 668 personnes.

IV. Situation sociale

A. Généralités

21. Selon la Puissance administrante, après qu'il a été décidé, en 2002, d'octroyer de nouveau la citoyenneté britannique aux Saint-Héléniens, l'île a connu un exode. Le recensement de la population réalisé en 2016 a révélé une certaine amélioration : 4 122 Saint-Héléniens étaient présents le soir du recensement, soit une augmentation de 5,5 % par rapport à 2008. Cet accroissement de la population a débuté avec le lancement du projet d'aéroport, qui a occasionné une augmentation du nombre de Saint-Héléniens regagnant l'île pour tirer parti de l'amélioration du marché de l'emploi et des débouchés économiques. Selon les chiffres du recensement de février 2016, la population résidente totale était de 4 534 habitants, ce qui, ajouté aux 268 visiteurs, portait le nombre total de personnes présentes à 4 802. Depuis, ce nombre a légèrement diminué à Sainte-Hélène, le Gouvernement du territoire ayant indiqué que la population était de 4 512 personnes en octobre 2020.

22. Les renseignements fournis par la Puissance administrante indiquent qu'au regard des critères internationaux, Sainte-Hélène est un territoire à revenu intermédiaire, présentant peu de signes de pauvreté matérielle. Afin de lutter contre la pauvreté, une norme de revenu minimum introduite en juillet 2013 prévoit le versement de prestations sociales, en fonction des revenus, aux ménages dont les revenus sont inférieurs à ce seuil. À la fin du mois d'octobre 2020, 220 ménages bénéficiaient de ces prestations ; 797 personnes recevaient la pension de retraite de base de l'île.

23. Le recensement de Sainte-Hélène effectué en 2016 a révélé un rapport de dépendance économique des personnes âgées de 35 %, pour un taux global de dépendance économique de 56 %. Sainte-Hélène présente donc un taux de dépendance économique des personnes âgées parmi les plus élevés au monde et un solde naturel peu propice à une amélioration de la situation dans un avenir prévisible. Cette situation mettra inévitablement à rude épreuve les services chargés d'assurer une prise en charge appropriée des personnes ayant des besoins complexes et des personnes âgées. La tranche d'âge du personnel travaillant dans le secteur pose elle-même problème : 25 % d'entre eux ont entre 55 et 65 ans et 10 % plus de 65 ans.

24. Il y a un centre hospitalier à Jamestown et quatre dispensaires en zone rurale. Les cas médicaux complexes sont transférés à Pretoria (Afrique du Sud). Au cours de l'exercice 2019/20, 112 patients ont été transférés en Afrique du Sud. En 2020, du fait

de la pandémie de COVID-19 et des restrictions imposées par l'Afrique du Sud, les patients atteints des pathologies les plus complexes ont été envoyés au Royaume-Uni. Toutefois, les évacuations d'urgence vers l'Afrique du Sud se sont poursuivies. Deux résidences médicalisées accueillent des personnes présentant des troubles d'apprentissage ou un handicap physique. L'île dispose également de deux foyers pour les enfants et les jeunes ayant besoin d'aide à la vie autonome ainsi que de deux résidences réservées aux personnes âgées ou vulnérables. Le Plan stratégique 2018-2021 de la Direction de la santé renferme six priorités stratégiques, ainsi que des objectifs associés à ces priorités, et donne un aperçu des défis que doit surmonter le secteur des soins de santé à Sainte-Hélène (voir [A/AC.109/2020/13](#)).

25. Selon la Puissance administrante, dans le cadre de son action de lutte contre la pandémie de COVID-19, celle-ci a modifié les lois pertinentes et les a appliquées en conjonction avec les politiques appropriées. Un centre de quarantaine a été installé et l'accès à l'île a été restreint aux vols nolisés. Depuis 2020, les passagers en provenance de pays touchés par le virus sont tenus de se mettre en quarantaine dans ce centre. Le Gouvernement du Royaume-Uni a contribué au renforcement de la résilience et de la préparation de Sainte-Hélène en lui fournissant du personnel médical, un appui technique, du matériel médical, des fournitures et des ressources.

26. D'après la Puissance administrante, d'importants progrès ont été réalisés par le Gouvernement de Sainte-Hélène en vue de l'établissement d'un département professionnel de services à l'enfance, à même de fournir des services efficaces de protection de l'enfance et d'intervenir de manière préventive auprès des enfants et des familles (voir [A/AC.109/2018/13](#)).

27. Sainte-Hélène a élaboré, publié et commencé à mettre en œuvre un plan d'intervention national pour la protection de l'enfance, qui s'articule autour de trois priorités stratégiques, à savoir la santé physique et émotionnelle des enfants, leur sûreté et leur sécurité et l'aide aux familles, selon que de besoin. La Direction de l'aide sociale à l'enfance et aux adultes s'engage à élaborer une stratégie lui permettant de collaborer avec les enfants, les familles et les adultes vulnérables. Elle a entrepris d'appliquer et d'intégrer les pratiques de l'approche « Signs of Safety », une approche internationale basée sur les points forts en matière de travail direct avec les enfants, les familles et les adultes vulnérables et de leur évaluation. Le Plan stratégique 2019-2022 de la Direction de l'aide sociale à l'enfance et aux adultes renferme quatre priorités stratégiques, ainsi que des objectifs associés à ces priorités.

B. Emploi

28. De nombreux Saint-Héléniens travaillent hors de l'île, en particulier sur l'île de l'Ascension, sur les îles Falkland (Malvinas) et au Royaume-Uni¹. La construction de l'aéroport, qui a débuté fin 2011, a entraîné une forte hausse de la demande de main-d'œuvre. À l'approche de la fin du projet, les travailleurs ont été absorbés par d'autres secteurs de l'économie où le manque de main d'œuvre disponible représentait un problème. À la fin du mois d'octobre 2020, 55 personnes bénéficiaient d'allocations de chômage.

¹ La souveraineté sur les Îles Falkland (Malvinas) fait l'objet d'un différend entre le Gouvernement de l'Argentine et le Gouvernement du Royaume-Uni.

C. Éducation

29. L'enseignement est obligatoire et gratuit pour les enfants de 5 à 16 ans. Actuellement, quatre écoles financées par les fonds publics sont en activité à Sainte-Hélène. Les étudiants des territoires d'outre-mer peuvent bénéficier des mêmes frais de scolarité que les étudiants britanniques dans les universités britanniques, à condition qu'ils aient vécu dans un territoire britannique d'outremer, dans l'Espace économique européen ou en Suisse au cours des trois années précédant la première année universitaire de leurs cursus. Actuellement, toutes les bourses sont financées par le Gouvernement du territoire. Grâce à son programme d'apprentissage, la Direction de l'éducation et de l'emploi offre à tous les jeunes ayant quitté l'enseignement la possibilité de poursuivre leurs études ou de participer à une formation et un perfectionnement en milieu de travail. Le centre universitaire dispense également des cours de formation continue et de perfectionnement pour les jeunes ayant quitté l'enseignement et d'autres personnes. Le secteur privé apporte un soutien important au perfectionnement et à la formation professionnelles par l'entremise de ce centre.

30. Il reste difficile de retenir le personnel qualifié et expérimenté. Des dispositions sont désormais en place pour améliorer la qualité globale de l'enseignement grâce au développement professionnel. Selon la Puissance administrante, la rétention du personnel a été excellente l'an passé, 92 % des enseignants étant restés en poste pendant l'année scolaire 2020/21. Actuellement, 66 % des enseignants ont une qualification internationale les rendant aptes à faire cours aux élèves de niveau 4 ou plus.

31. Selon la Puissance administrante, en 2020, 51 % des élèves ont obtenu leur certificat général d'études secondaires dans au moins cinq branches avec la note C ou une note supérieure, notamment en anglais et en mathématiques, une proportion qui correspond au résultat attendu. En 2020, le taux de réussite au baccalauréat était de 96 %, contre 95 % en 2019. Trois étudiants ont décroché une bourse d'études en 2020. Un(e) étudiant(e) a obtenu son diplôme de premier cycle de l'enseignement supérieur avec mention (Second Class Honours) en 2020 et est revenu(e) à Sainte-Hélène pour y occuper un poste à la Direction de la santé. L'année précédente, trois étudiant(e)s étaient également revenu(e)s travailler à Sainte-Hélène.

32. Dans l'enseignement primaire, des travaux rigoureux se poursuivent afin de répondre aux exigences du nouveau programme scolaire et d'améliorer les niveaux de connaissances en mathématiques et en anglais. En 2020, les résultats de l'évaluation standardisée de fin d'études primaires ont révélé une hausse du niveau des élèves par rapport à 2019. En mathématiques, 64 % des élèves ont obtenu les notes attendues pour leur groupe d'âge, contre 57 % en 2019. En anglais, 71 % des élèves de dernière année de primaire ont obtenu les notes fixées pour leur groupe d'âge, contre 43 % en 2019. Ces résultats indiquent une amélioration du niveau des élèves. L'intégration étant l'une des principales priorités des établissements scolaires, tous se sont engagés à offrir des chances égales à tous les élèves. Le réseau d'enseignement accueille de plus en plus d'enfants ayant des besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap. À l'heure actuelle, ces enfants représentent environ 16 % des élèves. Une équipe multidisciplinaire apporte son concours à l'élaboration et à la révision, à intervalles réguliers, de plans d'apprentissage personnalisés et adaptés, en collaboration étroite avec les élèves, leurs enseignants et leurs parents ou gardiens. Le Centre universitaire de Sainte-Hélène continue de s'améliorer et propose des programmes d'études dynamiques, offrant une aide aux étudiants adultes et créant de plus en plus de formations générales et professionnelles. Il offre actuellement 263 cours et 949 étudiants y sont inscrits. Lors de l'année universitaire 2019/20, il a répondu à 65 % des besoins recensés sur l'île en matière de formation.

33. En novembre 2019, la Direction de l'éducation et de l'emploi a officiellement lancé l'Institut de recherche de Sainte-Hélène. À ce jour, le Royaume-Uni a reçu 25 candidatures de 14 pays, dont le territoire. En septembre 2020, l'Institut a facilité la tenue en ligne du sommet des îles et y a participé ; en novembre 2020, il a célébré son premier anniversaire avec une conférence sur place intitulée « From Discovery to Discovery » (de découverte en découverte), présentant les travaux de recherche en cours sur l'île. La Direction tient également une bibliothèque pour les habitants de Sainte-Hélène. À ce jour, 1 118 personnes (832 adultes et 286 enfants) y sont abonnées.

D. Environnement

34. Selon la Puissance administrante, l'isolement de l'île de Sainte-Hélène a favorisé l'apparition d'une faune et d'une flore terrestres et aquatiques d'une variété inhabituelle et extraordinaire. Sainte-Hélène est fortement tributaire des ressources extérieures pour le financement de ses projets de protection de l'environnement. Dans son plan stratégique pour 2020-2023, la Direction de l'environnement, des ressources naturelles et de la planification définit six priorités stratégiques, ainsi que des objectifs associés à ces priorités, en vue d'améliorer et de protéger les milieux naturels, les ressources naturelles et la biodiversité à Sainte-Hélène. Une zone maritime de 200 milles marins au large de Sainte-Hélène a été officiellement désignée aire marine protégée en 2019.

35. Si la gestion de certains déchets, comme les déchets dangereux, reste un défi pour l'île, selon la Puissance administrante, une stratégie de gestion des déchets et des investissements ont permis d'améliorer la collecte des déchets dans toute l'île, ainsi que le tri et le recyclage au centre d'enfouissement.

V. Île de l'Ascension

A. Statut constitutionnel et politique

36. Sur l'île de l'Ascension, le pouvoir exécutif est exercé par le ou la Gouverneur(e) de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, qui nomme un administrateur résident ou une administratrice résidente relevant de son autorité. Le Gouverneur est assisté par le Conseil de l'île, qui comprend actuellement cinq membres élus et trois membres ex officio (l'Administrateur, le Directeur des ressources et le Procureur général) qui n'ont pas le droit de vote. L'Administrateur actuel, Sean Burns, a pris ses fonctions le 15 mars 2020. Il représente le Gouverneur du territoire, dirige le Gouvernement de l'île et, en tant que membre ex officio, remplace le Gouverneur à la présidence du Conseil de l'île en son absence.

37. Les élections ont lieu tous les trois ans, les dernières élections législatives ayant eu lieu en septembre 2019. Tous les électeurs inscrits âgés d'au moins 18 ans peuvent voter. En vertu de la Constitution de 2009, le Gouverneur est habilité, après avoir consulté le Conseil de l'île, à légiférer pour Ascension. Ascension a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène s'y applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale et d'être adapté à la situation, et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent.

38. Selon la Puissance administrante, cinq agents de police de l'île de Sainte-Hélène sont détachés à plein temps à Ascension, notamment un officier expérimenté ayant le grade d'inspecteur et qui relève du Directeur de la police de Sainte-Hélène. Les fonctions de juriste sont assurées par le Procureur général d'Ascension, qui est

également Procureur général de Sainte-Hélène et de Tristan da Cunha. Celui-ci est basé à Sainte-Hélène et est assisté localement par des avocats de la Couronne. Le premier magistrat de l'île de Sainte-Hélène remplit aussi les fonctions de juge à Ascension, assisté de quatre juges de paix non professionnels. L'avocat(e) de l'aide juridique (Public Solicitor) de l'île de Sainte-Hélène fournit des conseils aux résidents avec l'appui de trois juristes non professionnels locaux. Deux coroners exercent leurs fonctions sur place et un(e) troisième au bureau du premier magistrat à Sainte-Hélène.

39. Le 18 novembre 2018, le Conseil de l'île de l'Ascension a présenté une déposition écrite à la Commission des affaires étrangères de la Chambre des communes du Parlement du Royaume-Uni, dans le cadre de l'enquête intitulée « l'avenir des territoires britanniques d'outre-mer ». Le 5 décembre 2018, le conseiller Keturah George, membre du Conseil de l'île de l'Ascension, s'est exprimé oralement devant la Commission.

B. Situation économique et sociale

40. Pour habiter sur l'île de l'Ascension, il est nécessaire d'y avoir un emploi. Par conséquent, selon la Puissance administrante, la totalité des habitants ont un emploi (640 personnes) ou sont à la charge de personnes en situation d'emploi. Au 31 mars 2020, 57 habitants étaient des adultes sans emploi, 10 habitants avaient entre 16 et 18 ans et participaient à des programmes de formation pour les jeunes et 99 étaient des enfants. Les habitants de l'île ne peuvent pas obtenir le droit de résidence, même si certains y vivent depuis des années et ont des enfants et des petits-enfants qui y habitent, selon la Puissance administrante. La plupart des services sont des services publics. Une société privée assure la distribution de l'eau et de l'électricité dans la majeure partie de l'île, la base militaire américaine pourvoyant elle-même à ses besoins. L'île n'exporte aucune marchandise et sa production alimentaire est faible, à part pour une installation de production hydroponique créée par le Gouvernement à titre expérimental. L'économie de l'île est relativement fragile et dépend des organismes de défense et de communication basés sur son territoire. En raison de la situation économique et des progrès technologiques, la population a chuté à 806 habitants. Les dépenses publiques sont financées, entre autres, par les impôts sur les sociétés et les revenus, les impôts fonciers et les droits de douane. Les revenus ainsi générés couvrent les dépenses nécessaires à la fourniture des services publics essentiels. Il faut continuellement investir dans les infrastructures de l'île et constituer dans le même temps des réserves de liquidités suffisantes. Le Gouvernement du Royaume-Uni finance les infrastructures critiques de l'île depuis 2018 au moyen de son fonds Conflits, Stabilité et Sécurité.

41. Auparavant, les thoniers battant pavillon étranger étaient autorisés à pêcher dans la zone économique exclusive de l'île de l'Ascension. Aucun permis n'a été délivré depuis 2018. En août 2019, l'ensemble de la zone a été désigné aire marine protégée, pour donner suite à l'engagement pris par le Gouvernement du Royaume-Uni, qui contribue ainsi plus largement à son initiative de la ceinture bleue. Selon le gouvernement local, l'objectif est d'interdire toute pêche commerciale à grande échelle ou extraction minière dans l'aire marine protégée, ce qui fait de cette dernière l'une des plus grandes au monde à offrir un tel niveau de protection.

42. Les services de santé sont dispensés par l'hôpital de Georgetown, qui est pleinement opérationnel. Lorsqu'il n'est pas possible de proposer un traitement sur place, les patients sont dirigés vers le Royaume-Uni. L'île compte deux salles de sport, quatre piscines et d'autres installations sportives, qui sont accessibles aux habitants.

43. L'aéroport d'Ascension est ouvert et opérationnel. Le 18 novembre 2017, le premier charter direct en provenance de Sainte-Hélène y a atterri, lequel effectue la

liaison une fois par mois. Les liaisons maritimes sont assurées par des navires de ravitaillement affrétés et par le *MV Helena*, qui se rend quatre fois par an sur l'île de l'Ascension. Dans certaines circonstances, la population civile peut également emprunter les vols militaires du Royaume-Uni.

44. L'école de Two Boats dispense un enseignement à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans. Un comité de prise en charge de la protection de l'enfance est en place, dont les membres comprennent un travailleur social ou une travailleuse sociale ainsi que des représentants de la police et des secteurs de la santé et de l'enseignement. Le groupe se réunit pour discuter de cas individuels et prend des décisions sur la meilleure façon de procéder dans des situations spécifiques relatives à la protection. Un conseil de protection de plus grande ampleur, présidé par l'administrateur, se réunit tous les trimestres pour superviser l'équipe et aborder des questions plus vastes liées à la protection de l'enfance sur l'île de l'Ascension. L'embauche d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale à temps plein a permis de renforcer, de manière significative, la sensibilisation en matière de protection et abouti à la mise en œuvre de nouvelles politiques et procédures et à l'organisation de formations destinées à harmoniser davantage les pratiques de l'île de l'Ascension avec celles du Royaume-Uni. Des avancées ont été observées dans la réglementation et l'enregistrement des assistant(e)s maternel(le)s, dont le travail auprès des enfants en âge préscolaire est crucial, aucune installation n'existant actuellement sur l'île. L'éducation et la mobilisation d'un large éventail de personnes au sein de la communauté permettent également de renforcer la sensibilisation à la protection de l'enfance et l'accès à l'aide sociale.

C. Environnement

45. L'île compte la deuxième population nicheuse de tortues vertes de l'océan Atlantique et abrite 7 espèces endémiques de plantes, 1 d'oiseaux de mer et 11 de poissons. Il est probable que d'autres espèces uniques appartenant à des catégories moins étudiées vivent exclusivement sur l'île. Les espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques constituent les plus grandes menaces pour la biodiversité de l'île.

46. La Direction de la protection de l'environnement et de la pêche a mis en place une équipe multidisciplinaire de scientifiques et de gestionnaires basée sur l'île pour mettre en œuvre le plan d'action pour la biodiversité d'Ascension. Huit zones protégées protègent la faune et la flore terrestres de l'île, et en août 2019, la totalité des 440 000 kilomètres carrés de la zone économique exclusive de l'île a été désignée aire maritime protégée. Le plan interdira la pêche commerciale à grande échelle, mais la pêche locale et la pêche sportive resteront autorisées dans l'ensemble de l'île. Le gouvernement du territoire collabore actuellement avec les pêcheurs locaux pour établir un système de gestion des pêches qui sera durable et générera des recettes pour l'île.

VI. Tristan da Cunha

A. Statut constitutionnel et politique

47. Le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, qui nomme un administrateur résident ou une administratrice résidente relevant de son autorité. Actuellement, deux administrateurs, Fiona Kilpatrick et Stephen Townsend, se partagent ce poste ; c'est la première fois que l'archipel est sous administration conjointe et Fiona Kilpatrick est la première femme

à accéder à ces fonctions. Le Gouverneur est assisté par le Conseil de l'île, qui comprend l'Administrateur ou l'Administratrice (qui en assure la présidence), huit membres élus (dont le ou la Chef du Conseil et au moins une femme) et trois membres nommés. Les élections ont lieu tous les trois ans. Tous les électeurs inscrits âgés d'au moins 18 ans peuvent voter. En vertu de la Constitution de 2009, le Gouverneur est habilité à promulguer des lois pour Tristan da Cunha, après consultation avec le Conseil de l'île.

48. Tristan da Cunha a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène s'applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale et d'être adapté à la situation, et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent. En dernier recours, c'est la législation de l'Angleterre et du Pays de Galles qui s'applique. Un policier ou une policière à plein temps et trois auxiliaires de police assurent le maintien de l'ordre. L'Administrateur remplit également la fonction de magistrat.

49. Le 6 novembre 2018, le Chef du Conseil de l'île a présenté une déposition écrite à la Commission des affaires étrangères de la Chambre des communes du Parlement du Royaume-Uni, dans le cadre de l'enquête intitulée « l'avenir des territoires britanniques d'outre-mer ». Le 5 décembre 2018, Ian Lavarello, qui occupait alors les fonctions de Chef du Conseil, s'est exprimé oralement devant la Commission.

B. Situation économique et sociale

50. L'économie de Tristan da Cunha repose sur l'agriculture et la pêche de subsistance traditionnelles. La langouste, pêchée de manière écologiquement viable, est exportée vers les marchés australien, japonais et américain, ainsi que vers l'Union européenne. Une étape importante a été franchie en août 2014, lorsque l'Union européenne a décidé d'ouvrir son marché à la langouste de Tristan da Cunha.

51. Depuis 2007, Tristan da Cunha bénéficiait de moyens de télécommunication limités. Les habitants ont maintenant accès à Internet grâce à un cybercafé et à un réseau wi-fi, bien que ce dernier soit très lent. La vitesse de connexion à Internet s'est améliorée.

52. En 2009, le Conseil de l'île a établi des stratégies générales visant à garantir l'avenir de l'île sur le plan financier. Selon le Royaume-Uni, même en procédant à ces réformes, l'île sera très bientôt insolvable, à moins que ne soient prises de nouvelles mesures draconiennes. En 2011, le budget de l'île a fait l'objet d'un examen approfondi et des règles strictes régissant les dépenses et la passation des marchés ont été mises en place. Selon la Puissance administrante, un appui financier externe reste nécessaire à la réalisation des projets d'infrastructures et au renforcement des capacités.

53. Le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni finance les postes de médecin résident(e). Dans le but de renforcer les capacités de l'île, il finance aussi plusieurs postes d'expatrié(e), parmi lesquels deux infirmiers cliniciens ou infirmières cliniciennes, un(e) agent(e) des finances, des enseignants et un travailleur social ou une travailleuse sociale. Il subventionne en outre une visite annuelle chez le ou la dentiste et une visite biennale chez l'opticien(ne), ainsi que des visites ponctuelles auprès d'autres spécialistes, de vétérinaires et d'auditeurs selon que de besoin. Enfin, il finance de la formation sur l'île et à l'extérieur. Ces formations, consacrées à la pêche, à l'agriculture, au tourisme, aux services postaux, aux travaux publics et aux technologies de l'information et des communications, ont été dispensées à l'ensemble de l'administration. Un programme d'équipement pluriannuel d'un coût de 12,8 millions

de livres a permis de construire de nouvelles installations sanitaires et des infrastructures portuaires. D'autres dépenses d'investissement pour l'avenir font actuellement l'objet de négociations.

54. L'île dispose d'une école, dans laquelle un(e) enseignant(e)s expatrié(e)s dispense actuellement une éducation aux enfants âgés de 3 à 16 ans. Au-delà de 16 ans, l'éducation doit être poursuivie à l'extérieur de l'île. Ces dernières années, deux étudiants sont partis au Cap et trois sont revenus sur l'île après avoir étudié au Royaume-Uni pendant deux ans. En général, les jeunes quittent l'école à l'âge de 16 ans et travaillent ensuite dans la fonction publique ou le secteur de la pêche.

55. La pandémie de COVID-19 a empêché certains travailleurs expatriés de se rendre à Tristan da Cunha et perturbé le fret maritime, qui constitue l'unique mode de transport de fret à destination de l'archipel, ce qui a entraîné des retards dans l'acheminement de fournitures essentielles.

C. Environnement

56. En juillet et en novembre 2019, Tristan da Cunha a été frappé par de fortes tempêtes. Celle de juillet, en particulier, a causé des dégâts considérables et est considérée comme l'une des catastrophes naturelles les plus dévastatrices à avoir touché l'île depuis l'éruption volcanique d'octobre 1961. La plupart des structures touchées ont été réparées, et des réparations durables et l'amélioration des infrastructures à long-terme sont prévues.

57. Tristan da Cunha mène à bien plusieurs projets de protection de l'environnement avec l'aide de partenaires, notamment la Royal Society for the Protection of Birds. Les projets relevant du Programme pour l'environnement des territoires d'outre-mer visent notamment à chasser les espèces invasives des îles inhabitées de l'archipel de Tristan da Cunha. Un projet visant à éradiquer les souris de l'île Gough, site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, devait être lancé en mai 2020, mais a été reporté d'au moins un an du fait de la pandémie de COVID-19.

58. En novembre 2020, Tristan da Cunha a déclaré zone de protection maritime une zone de 690 000 kilomètres carrés au sein de sa zone économique exclusive ; c'est la plus grande zone d'interdiction de pêche et de collecte dans l'océan Atlantique. Cette zone aidera à protéger les albatros, gorfous sauteurs, requins bleus et baleines à bec, espèces qui sont en danger critique, ainsi que d'autres espèces marines, la flore marine et les milieux marins.

VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

59. Selon le Gouvernement du territoire, le 27 février 2020, le Comité du développement économique a fait sienne la recommandation tendant à ce que Sainte-Hélène déclare officiellement être un petit État insulaire en développement et entreprenne les démarches nécessaires pour s'associer à l'une des commissions régionales de l'ONU. Le 24 mars, le Conseil exécutif a approuvé la recommandation, sous réserve que le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement confirme qu'aucune autorisation de la Puissance administrante n'était nécessaire.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

60. Des informations sur l'évolution du statut politique et constitutionnel de Sainte-Hélène figurent à la section I ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

61. Selon la Puissance administrante, en raison de la pandémie de COVID-19, la huitième réunion du Conseil ministériel conjoint Royaume-Uni-territoires d'outre-mer s'est déroulée en ligne du 23 au 26 novembre 2020, au moment où la Puissance administrante a accueilli les représentantes et représentants des gouvernements de ses territoires d'outre-mer. En présence du Premier Ministre du Royaume-Uni, les participants ont pris part à de vastes débats qui ont porté notamment sur les questions économiques, la riposte et le relèvement face à la COVID-19, la protection des groupes vulnérables et les questions environnementales. La déclaration faite par le Prince de Galles à la réunion, préalablement aux échanges sur l'environnement et à la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra au Royaume-Uni en 2021, a montré l'importance que le Royaume-Uni accordait aux liens qui l'unissait aux territoires d'outre-mer et la reconnaissance qu'il témoignait à ces derniers de leur importante contribution à sa biodiversité.

62. Dans le communiqué adopté à la huitième réunion du Conseil ministériel conjoint, le Gouvernement britannique et les dirigeantes et dirigeants des territoires d'outre-mer ont expliqué que le principe de l'égalité des droits des peuples et le droit de ceux-ci à disposer d'eux-mêmes, inscrits dans la Charte des Nations Unies, s'appliquaient aux peuples des territoires d'outre-mer. Ils ont réaffirmé qu'il importait de promouvoir le droit des peuples des territoires à disposer d'eux-mêmes, ce qui relevait de la responsabilité collective de l'ensemble du Gouvernement britannique.

63. Le Gouvernement britannique et les dirigeantes et dirigeants des territoires d'outre-mer se sont engagés à étudier les moyens qui permettraient aux territoires d'outre-mer de continuer à bénéficier de l'appui de la communauté internationale en cas de revendication de souveraineté contestée. Le Royaume-Uni continuerait d'appuyer les demandes de retrait de la liste des territoires non autonomes présentées par les territoires dont les résidents permanents souhaitent ce retrait.

64. Le 15 octobre 2020, à la 3^e séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue durant la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de choisir de rester britannique.

65. Le représentant du Royaume-Uni a déclaré que la responsabilité de son Gouvernement consistait à assurer la sécurité et la bonne gouvernance de ces territoires et de leurs populations, et que les gouvernements des territoires étaient censés appliquer les mêmes normes élevées que le Gouvernement britannique en matière de maintien de l'état de droit, de respect des droits humains et d'intégrité dans la vie publique, en fournissant des services publics efficaces et en construisant des communautés solides et prospères. Le Gouvernement britannique était déterminé à associer tous les territoires d'outre-mer aux négociations concernant ses relations

futures avec l'Union européenne, afin que leurs priorités soient prises en compte à chaque étape du processus.

66. Le représentant a également déclaré que, si le Royaume-Uni entendait assumer toutes ses responsabilités de Puissance souveraine, le Gouvernement britannique et les gouvernements des territoires s'accordaient sur le fait que les territoires d'outre-mer étaient pleinement autonomes sur le plan interne, sous la seule réserve que le Royaume-Uni conservait les pouvoirs lui permettant de s'acquitter de ses obligations au titre du droit international. Il a ajouté que le Conseil ministériel conjoint se réunissait chaque année pour assurer le suivi des priorités collectives et veiller à leur avancement.

67. Le Gouvernement britannique continue d'apporter son soutien aux territoires d'outre-mer depuis le début de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il a notamment financé et distribué des kits de dépistage, des produits de laboratoire, du matériel médical et des fournitures médicales, et apporté son expertise dans le domaine de la santé publique. Il s'est aussi engagé à fournir aux territoires d'outre-mer une partie des doses de vaccins contre la COVID-19 qu'il achète. Selon la Puissance administrante, l'aide qu'elle apporte s'inscrit dans le prolongement de son engagement constant envers les peuples de ses territoires d'outre-mer.

IX. Décisions prises par l'Assemblée générale

68. Le 10 décembre 2020, l'Assemblée générale a adopté la résolution [75/117](#) sans l'avoir mise aux voix, en se fondant sur le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux sur ses travaux de 2019 ([A/75/23](#)) et sur la recommandation formulée ultérieurement par la Quatrième Commission. Dans cette résolution, l'Assemblée générale :

a) a réaffirmé le droit inaliénable du peuple de Sainte-Hélène à l'autodétermination, conformément à la Charte des Nations Unies et à sa résolution [1514 \(XV\)](#) contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux ;

b) a réaffirmé que, s'agissant de la décolonisation de Sainte-Hélène, le principe de l'autodétermination était incontournable et qu'il constituait aussi un droit fondamental consacré par les conventions pertinentes relatives aux droits de l'homme ;

c) a également réaffirmé qu'en fin de compte, c'était au peuple de Sainte-Hélène lui-même qu'il appartenait de déterminer librement son futur statut politique, conformément aux dispositions applicables de la Charte, de la Déclaration et de ses résolutions pertinentes, et à cet égard demandé à la Puissance administrante d'agir en coopération avec le Gouvernement du territoire et les organes compétents du système des Nations Unies pour mettre au point des programmes d'éducation politique dans le territoire afin de faire prendre conscience à la population de Sainte-Hélène de son droit à l'autodétermination, compte tenu des différents statuts politiques légitimes envisageables sur la base des principes clairement définis dans sa résolution [1541 \(XV\)](#) et ses autres résolutions et décisions pertinentes ;

d) a souligné l'importance de la Constitution du territoire de 2009 et du renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance ;

e) a prié la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités d'éducation et de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa b

de l'Article 73 de la Charte, et invité à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance au territoire s'il en faisait la demande ;

f) a prié la Puissance administrante et les organisations internationales compétentes de continuer de soutenir l'action menée par le Gouvernement du territoire pour régler les problèmes du développement socioéconomique de Sainte-Hélène ;

g) a souligné que le territoire devait continuer de participer aux activités du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, notamment aux séminaires régionaux, afin que le Comité puisse disposer d'informations à jour sur le processus de décolonisation ;

h) a également souligné qu'il importait que le Comité spécial soit informé des vues et des souhaits du peuple de Sainte-Hélène et comprenne mieux sa situation, y compris la nature et la portée des arrangements politiques et constitutionnels existant entre Sainte-Hélène et la Puissance administrante ;

i) a demandé à la Puissance administrante de prendre pleinement part et de coopérer sans réserve aux travaux du Comité spécial afin d'assurer l'application des dispositions de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte ainsi que de la Déclaration et afin de donner au Comité des avis au sujet de l'application des dispositions de l'alinéa b de l'Article 73 de la Charte relatives au renforcement de la capacité de Sainte-Hélène de s'administrer elle-même, et encourage la Puissance administrante à faciliter l'envoi de missions de visite et de missions spéciales dans le territoire ;

j) a réaffirmé qu'en vertu de la Charte, il incombait à la Puissance administrante de promouvoir le développement économique et social du territoire et de préserver son identité culturelle, et prié la Puissance administrante de s'employer à obtenir et utiliser efficacement toute l'assistance possible, dans le cadre d'arrangements tant bilatéraux que multilatéraux, en vue de renforcer l'économie du territoire ;

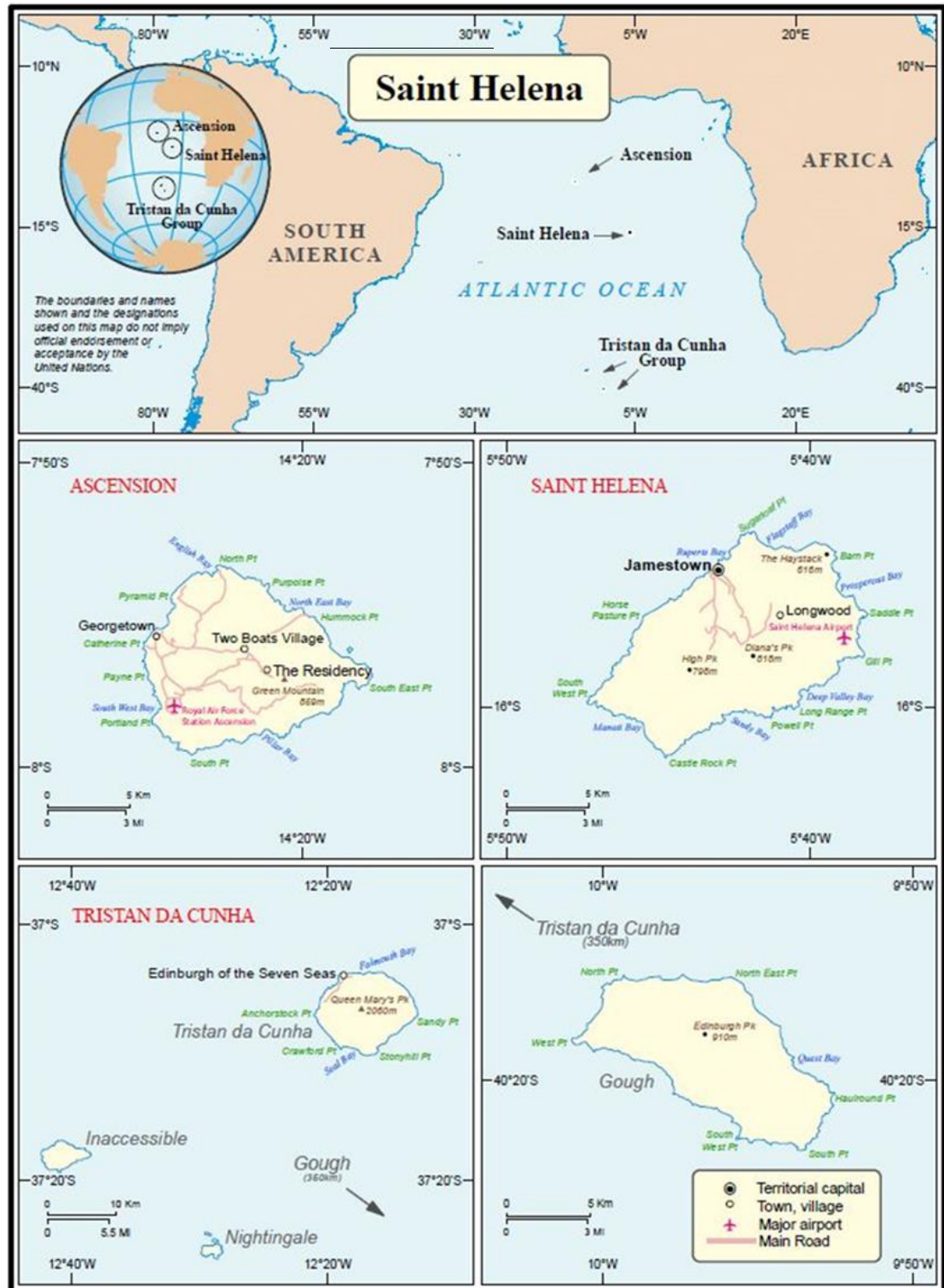
k) a pris en considération le Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable du territoire, en encourageant une croissance économique soutenue, partagée et équitable, en ouvrant des perspectives à tous, en réduisant les inégalités, en améliorant les conditions de vie de base, en favorisant un développement social équitable pour tous et en promouvant une gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes qui contribue, notamment, au développement économique, social et humain, tout en facilitant la conservation, la régénération et la reconstitution des écosystèmes ainsi que la résilience face aux nouveaux défis, et engagé vivement la Puissance administrante à s'abstenir de mener des activités illicites, néfastes et improductives, y compris de se servir du territoire comme centre financier international, qui allait à l'encontre des intérêts du peuple du territoire ;

l) a prié le territoire et la Puissance administrante de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'environnement du territoire et le préserver de toute dégradation, et demandé de nouveau aux institutions spécialisées compétentes de continuer à surveiller l'état de l'environnement dans le territoire et de fournir à celui-ci une assistance, en conformité avec leur règlement intérieur ;

m) a prié le Comité spécial de poursuivre l'examen de la question de Sainte-Hélène et de lui présenter, à sa soixante-seizième session, un rapport à ce sujet ainsi que sur l'application de la résolution.

Annexe

Carte de Sainte-Hélène



Map No. 4569 UNITED NATIONS
June 2017

Department of Field Support
Geospatial Information Section (formerly Cartographic Section)